

Lyon, le 19 octobre 2016,

Chers frères,

Le pape a demandé l'institution d'une Journée mondiale de prière et de jeûne pour les victimes d'abus sexuels de la part de membres du clergé. La Commission pontificale pour la protection des mineurs précise que :
« *La prière fait partie du processus de guérison pour les victimes et la communauté des croyants. La prière publique est aussi une façon importante d'éveiller la conscience dans l'Église.* »

La Conférence des évêques a choisi de proposer cette journée pour la France, avant la clôture du grand Jubilé de la Miséricorde, le **lundi 7 novembre 2016**. Ce jour-là, tous les évêques de France seront réunis à Lourdes et nous prierons ensemble à cette intention. Je vous invite vous aussi à participer à cet élan de prière, personnellement et, si vous le jugez opportun, avec votre paroisse.

Il me vient à l'esprit l'affirmation de Jésus, quand il évoque Jugement dernier : « *Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* » (Mat 25, 40). C'est la raison pour laquelle, de la même manière qu'après la profanation du corps Christ on procède à une Messe de réparation, je vous invite vous aussi à célébrer une Messe, discrètement ou explicitement, en réparation de la profanation du corps vivant du Christ, et ce, avant la clôture du Jubilé de la Miséricorde (20 novembre).

Pour ma part, je célébrerai cette messe vendredi 18 novembre à 19h à la primatiale saint Jean-Baptiste, le jour où nous fermerons la porte du Jubilé. Les victimes qui le souhaitent y sont spécialement invitées.

Que la miséricorde de Dieu descende sur chacun d'entre nous ! Qu'Il nous montre comment réparer tout le mal commis par quelques prêtres et guérir chez les victimes des blessures si anciennes et profondes !

Philippe card. BARBARIN

PS : comme vous le savez, un nouveau document vient d'être publié dans le vademecum. Vous le trouverez en ligne ici : « [Lutter contre la pédophilie et autres abus sexuels](#) ». A noter, dans *Église à Lyon* du mois d'octobre, 12 réponses ont été formulées après les 12 questions les plus souvent posées au sujet des « affaires » (encore disponible au Sedicom).